

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026 REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 24 septembre, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 27 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHON, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Arrivée de :

Edith LE PALAIRE au bordereau N°2

Absents :

Monique DELANNOY donne pouvoir à Christine LE CADRE, en date du 28/08/2026

Hugo MAIRE donne pouvoir à Franck GALUDEC, en date du 22/09/2026

Date de convocation : 16/09/2026

Date d'affichage convocation : 17/09/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 01/10/2026

M. Jean-Luc PICHOT est désigné en tant que **secrétaire de séance**.

Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac

(<https://www.youtube.com/watch?v=-COPrEalfM>)

Délibération 2026 09 020

DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS – COMMANDE PUBLIQUE

Mme la Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de la commande publique :

N°	Objet	Prestataire	HT
2026TENNISGEOTECH	Etude géotechnique pour le projet de construction de deux tennis couverts - Investigations complémentaires	KORNOG GEOTECHNIQUE - VANNES (56000)	1 440.00 €
56143C2026011	Pose de 2 mâts solaires Stade du Cosec	MORBIHAN ENERGIES	10 010.00 € Subvention 5 005.00 €
56143C2026012	Pose d'un mât complémentaire piste d'athlétisme	MORBIHAN ENERGIES	5 460.00 € Subvention 2 730.00 €
56143C2026013	Pose d'un mât solaire escalier maison de l'enfance	MORBIHAN ENERGIES	4 060.00 € Subvention 2 030.00 €

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Jean-Luc PICHOT
 	 